

Tribunal des anciens combattants (révision et appel) Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024



L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée
Ministre des Anciens Combattants et ministre
associée de la Défense nationale



Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représentée par le Ministre des Anciens Combattants
et ministre associé de la Défense nationale, 2024

No de cat. V96-6F-PDF
ISSN 2561-0325

Ce document est disponible sur le site web du Tribunal des anciens combattants au <https://www.vrab-tacra.gc.ca>

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

This publication is also available in English.

Rapport sur les résultats ministériels de Tribunal des anciens combattants (révision et appel) pour 2023-2024 en un coup d'œil

Un Rapport sur les résultats ministériels fournit un compte rendu des réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le [plan ministériel](#) connexe.

- [Vision et mission](#), [raison d'être](#) et [contexte opérationnel](#)

Principales priorités

Les principales priorités du TACRA en 2023-2024 étaient les suivantes :

- assurer que la justice est accessible à tous en temps opportun;
- tenir des audiences efficaces et de grande qualité;
- maintenir une culture axée sur l'innovation et l'amélioration continue;
- favoriser une organisation saine et sécuritaire qui tient compte de la diversité et de l'inclusion.

Faits saillants

En 2023-2024, le total des dépenses réelles (y compris les services internes) du TACRA était de 18 124 186 \$ et le personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) était de 140.4. Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines du TACRA, consultez la [section Dépenses et ressources humaines](#) du rapport complet.

Un résumé des réalisations du ministère en 2023-2024 selon son cadre ministériel des résultats approuvé est présenté ci-dessous. Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats qu'il prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui permettent de mesurer les progrès menant vers l'atteinte de ces résultats.

Responsabilité essentielle : Appels

Dépenses réelles : 18 124 186 \$

Ressources humaines réelles : 140.4

Résultats ministériels obtenus

**Les demandeurs bénéficient d'audiences et de décisions de grande qualité.
Les demandeurs obtiennent une décision en temps opportun.**

Tout ce que le Tribunal fait dans le cadre de sa responsabilité essentielle vise à fournir aux vétérans et à leur famille des audiences et des décisions de grande qualité et en temps opportun. En 2023-2024, le Tribunal s'est concentré sur les priorités suivantes pour obtenir ces résultats.

- Saisir les occasions de simplifier les processus et de tirer profit de la technologie pour accroître la rapidité et l'efficacité de la procédure d'appel afin de mieux servir les vétérans.
- Entreprendre des initiatives afin de maintenir et d'améliorer la productivité et d'assurer une meilleure surveillance du rendement pour que les décisions soient communiquées plus rapidement aux vétérans.
- Continuer de se concentrer sur la sensibilisation et la mobilisation de la communauté des vétérans et des intervenants afin de maintenir des partenariats solides avec ceux qui sont en lien direct avec les vétérans.
- Améliorer notre approche et notre présence dans les médias sociaux afin d'en maximiser l'efficacité et la portée, et explorer d'autres options de communication ciblée avec les vétérans et les intervenants.
- Mettre l'accent sur la qualité et la cohérence de nos décisions grâce à la formation continue et au perfectionnement professionnel des employés et des membres.
- Recenser les besoins en talents et mettre en œuvre des stratégies dans le but d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste un effectif diversifié qui possède l'expérience et les compétences requises afin d'offrir en temps opportun aux vétérans des audiences de grande qualité.
- Investir dans nos employés et nos membres en leur offrant de nouvelles possibilités de renforcer leurs compétences et leurs connaissances au moyen de nouvelles expériences de travail; continuer d'appuyer les initiatives du gouvernement numérique qui cultivent l'expertise et les connaissances internes.
- Continuer de prendre des mesures significatives et concrètes pour créer un milieu de travail équitable, diversifié, inclusif, accessible et bilingue où les gens se sentent valorisés et respectés.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Appels](#) dans la section « [Résultats : Nos réalisations](#) » du rapport complet sur les résultats ministériels.

Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 de Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Sur cette page

- [Message du président](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle : Appels](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

Message du président



Christopher J. McNeil
Président, Tribunal des anciens
combattants (révision et appel)

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les résultats ministériels du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) pour l'exercice 2023-2024.

Notre organisation offre un programme indépendant d'examen et d'appel des décisions prises par Anciens Combattants Canada (ACC). Le Tribunal aide les vétérans, les membres des Forces armées canadiennes (FAC) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ainsi que leur famille à obtenir les prestations d'invalidité liée au service auxquelles ils ont droit.

Le Rapport sur les résultats ministériels met en lumière les progrès du Tribunal par rapport aux priorités suivantes :

- assurer que la justice est accessible à tous en temps opportun;
- tenir des audiences efficaces et de grande qualité;
- maintenir une culture axée sur l'innovation et l'amélioration continue;
- favoriser une organisation saine et sécuritaire qui tient compte de la diversité et de l'inclusion.

Le rapport de cette année reflète le dévouement continu de notre personnel et des membres du Tribunal à veiller à ce que les vétérans obtiennent des audiences et des décisions de grande qualité en temps opportun.

Au cours du dernier exercice, le Tribunal a cherché des occasions et des initiatives pour accroître la productivité et simplifier ses processus afin d'améliorer l'efficacité du processus d'appel afin de mieux servir les vétérans.

Nous nous employons à accroître notre sensibilisation auprès des intervenants afin de former et d'entretenir des partenariats solides avec des organisations qui offrent un lien direct aux vétérans.

Nous avons également continué de prendre des mesures concrètes pour créer un milieu de travail inclusif et accessible où les gens se sentent valorisés et respectés.

En 2023-2024, le Tribunal a embauché des ressources supplémentaires dans le cadre du financement prévu dans le budget de 2023, ce qui a accru sa capacité à tenir des audiences et à rendre des décisions. Au cours de l'année, nous avons tenu plus de 4 600 audiences et 87 % des cas ont reçu des prestations d'invalidité liée au service nouvelles ou augmentées en lien avec leurs demandes.

Je suis fier du travail que notre personnel et nos membres font pour les vétérans, les membres des FAC et de la GRC ainsi que leur famille, pour s'assurer qu'ils reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit.

Christopher J. McNeil

Président, Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Résultats : Nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- Responsabilité essentielle : Appels
- Services internes

Responsabilité essentielle : Appels

Dans la présente section

- Description
- Progrès à l'égard des résultats
- Principaux risques
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités pangouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

Fournir un programme indépendant de révision et d'appel des décisions rendues par ACC à l'égard des prestations d'invalidité; s'assurer que les vétérans, les membres des FAC et de la GRC ainsi que leur famille reçoivent les prestations d'invalidité liée au service auxquelles ils ont droit.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles relativement aux Appels. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 et 2 : Cibles et résultats relativement aux Appels

Le tableau 1 et 2 fournissent un résumé des cibles et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats liés à Appels.

Table 1

Les demandeurs reçoivent une décision en temps opportun.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Pourcentage des décisions de révision rendues dans les seize semaines suivant la notification du demandeur/représentant que leur cas est prêt à être entendu	≥95 %	mars 2024	2021–22: 77 % 2022–23: 49 % 2023–24: 73 %
Pourcentage des décisions d'appel rendues dans les seize semaines suivant la notification du demandeur/représentant que leur cas est prêt à être entendu	≥85 %	mars 2024	2021–22: 37 % 2022–23: 40 % 2023–24: 35 %

Table 2

Les demandeurs reçoivent des audiences et des décisions de grande qualité.

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte des cibles	Résultats réels
Pourcentage des demandeurs qui fournissent une rétroaction positive au sujet de leur audience	≥95 %	mars 2024	2021-2022 : Non disponible ¹ 2022-2023 : 97 % 2023-2024 : 97 %
Pourcentage des décisions du Tribunal qui répondent aux normes de qualité	≥85 %	mars 2024	2021-2022 : 71 % 2022-2023 : 93 % 2023-2024 : 97 %
Pourcentage des décisions du Tribunal infirmées par la Cour fédérale	<2 %	mars 2024	2021-2022 : 0.1 % 2022-2023 : 0.4 % 2023-2024 : 0.0%

¹ Cet indicateur est fondé sur les réponses aux questions du sondage consécutif aux audiences de révision du Tribunal, qui est fourni aux demandeurs après leur audience en personne. Pendant la pandémie, les audiences de révision en personne ont dû être suspendues, sauf dans des circonstances très limitées. Les résultats pour cet indicateur ne sont pas disponibles pour 2021-2022, car le sondage n'a pas été mené.

Des renseignements supplémentaires sur [les résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du TACRA figurent dans l'InfoBase du GC.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Appels en 2023-2024 en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel du TACRA pour l'exercice.

Tout ce que le Tribunal fait dans le cadre de sa responsabilité essentielle vise à fournir aux vétérans et à leur famille des audiences et des décisions de grande qualité et en temps opportun. En octobre 2023, le Tribunal a publié son [Plan stratégique 2023-2028](#) qui cerne quatre domaines prioritaires essentiels :

- Accès à la justice
- Productivité
- Innovation
- Personnel

Le nouveau plan décrit des objectifs clairs qui sont directement liés aux résultats ministériels, en veillant à ce que chaque initiative contribue à notre objectif global de fournir des audiences et des décisions de grande qualité et en temps opportun aux vétérans.

Résultat ministériel : Les demandeurs reçoivent des décisions en temps opportun.

Résultats obtenus

- L'accès à la justice est un élément clé du mandat du Tribunal. Le Tribunal s'efforce continuellement d'aider les vétérans et leur famille à avoir accès au processus d'appel pour les personnes en

situation de handicap et, en fin de compte, à obtenir leurs prestations plus rapidement. En 2023-2024, le Tribunal a continué de cerner et de mettre en œuvre une gamme de mesures pour améliorer la productivité et l'accès à la justice. Pendant la période visée, le Tribunal a :

- continué d'élaborer et d'améliorer le suivi des données au moyen de tableaux de bord afin d'améliorer la capacité et la gestion de l'analyse, et de contribuer à une gestion efficace de la charge de travail et d'appuyer la prise de décisions éclairées et en temps opportun;
- surveillé régulièrement la productivité et établi des rapports en fonction des cibles de rendement en s'attaquant aux éléments problématiques à mesure qu'ils se présentaient et en modifiant les pratiques, au besoin;
- revu l'acheminement du travail et amélioré de façon significative les processus afin d'éliminer les redondances opérationnelles et d'assouplir la prestation des services. En 2023-2024, le Tribunal a élaboré et mis à l'essai un processus de résolution anticipée, dont la mise en œuvre est prévue pour 2024-2025, afin de régler de façon efficace et informelle les demandes simples ou uniques au moyen d'une approche simplifiée.

Grâce à ces efforts, le Tribunal a été en mesure de rendre 5 795 décisions aux vétérans, soit une augmentation de 32 % par rapport aux 4 386 décisions rendues l'année précédente. De plus, nous avons rédigé 73 % des décisions d'examen dans le respect de la norme de service. Il s'agit d'une hausse par rapport aux 49 % de 2022-2023. Alors que nous continuons de trouver des gains d'efficience dans le processus d'appel des personnes en situation de handicap, nous nous attendons à voir encore plus d'améliorations au cours de l'année suivante.

- Au cours des dernières années, le nombre de cas soumis au Tribunal a considérablement augmenté. En 2023-2024, la Commission a reçu 6 727 demandes, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente et une augmentation de 63 % par rapport à 2019-2020. Pour gérer la charge de travail croissante, le Tribunal a obtenu un financement permanent et temporaire dans le cadre du budget de 2023. Ce financement nous a permis d'accroître la capacité du Tribunal, ce qui nous a permis de faire face à l'augmentation de la charge de travail et de réduire l'arriéré de cas qui s'est accumulé au fil des ans. Au cours de la période visée, nous avons lancé un processus de nomination des membres du Tribunal en collaboration avec le Bureau du Conseil privé. On s'attend à ce que de nouvelles nominations de membres soient faites en 2024-2025, ce qui accroît la capacité du Tribunal à tenir des audiences et à rendre des décisions.
- Le maintien d'une culture de l'innovation et de l'amélioration continue permet au Tribunal de servir au mieux les vétérans et leur famille. Nous évoluons et adaptons continuellement ce que nous faisons et la façon dont nous le faisons en mettant en œuvre de nouveaux processus, en augmentant l'automatisation et en tirant parti de la technologie pour améliorer la rapidité et l'efficacité du programme d'appel, afin que les décisions soient communiquées plus rapidement aux vétérans. À cette fin, le Tribunal a :
 - exploré les innovations qui peuvent améliorer l'efficacité de son programme d'appel, comme l'Outil de recherche dans les documents médicaux relatifs au service d'ACC. Cet outil permet de trouver plus rapidement les renseignements pertinents pour une affection particulière en ne fournissant que les documents pertinents recherchés au lieu de tous les documents médicaux relatifs au service, ce qui réduit le temps nécessaire à la préparation

de la documentation pour les audiences du Tribunal. La mise en œuvre de cet outil est prévue pour 2024-2025;

- encouragé la création et appuyé le fonctionnement continu de réseaux et d'initiatives dirigés par les employés, comme les équipes d'exploration et d'innovation en intelligence artificielle du Tribunal, qui se consacrent à la sensibilisation et à l'échange d'idées et d'information pour appuyer l'amélioration des processus et du service aux vétérans et à leur famille;
- continué de moderniser son site Web pour qu'il soit convivial et exempt d'obstacles, créé de nouveaux formulaires Web à remplir, et révisé le contenu des sites Web, de sorte qu'ils soient clairs, rédigés en langage simple et à jour. En veillant à ce que l'information soit claire, accessible et à jour, nous réduisons le temps que les vétérans et leur famille passent à chercher de l'information ou à naviguer dans des formulaires complexes, ce qui contribue indirectement à l'efficacité de nos processus;
- lancé un projet de mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion de l'AIPRP, visant à accélérer le traitement des demandes d'information tout en assurant la conformité avec les lignes directrices et les exigences législatives du gouvernement. La mise en œuvre de ce logiciel améliore notre capacité à répondre aux demandes d'information plus rapidement et avec plus de précision;
- poursuivi les travaux sur le processus de numérisation de bout en bout des cassettes du Tribunal dans le but d'archiver plus de 75 000 enregistrements d'audience, de préserver les dossiers et de permettre un service plus rapide lorsque ceux-ci sont demandés. Plus de 20 000 enregistrements avaient été traités à la fin de l'exercice.

Résultat ministériel : Les demandeurs bénéficient d'audiences et de décisions de grande qualité.

Résultats obtenus

- En mettant l'accent sur la qualité et la cohérence du processus décisionnel, le Tribunal s'assure d'offrir un accès significatif et équitable au système de justice. Afin d'optimiser la capacité de prendre des décisions de grande qualité, les membres doivent avoir accès en temps opportun à des formations pertinentes. En 2023-2024, le Tribunal a tenu des séminaires de formation au cours desquels les membres ont reçu une formation sur divers sujets, notamment l'agent Orange, l'indemnité supplémentaire pour douleur et souffrance, l'indemnité pour blessure grave, et les changements climatiques et la santé des militaires.
- Le Tribunal a offert plusieurs séances d'information au personnel et aux membres sur des questions pertinentes et opportunes qui sont importantes afin de mieux servir tous les vétérans en leur offrant les soins dont ils ont besoin et la compassion et le respect qu'ils méritent. Il s'agissait notamment de sujets comme le trouble de stress post-traumatique, le recours collectif de la purge LGBT et le maintien de la paix.
- Afin d'améliorer la qualité des audiences, le Tribunal a lancé une initiative visant à normaliser la configuration et le contenu de ses salles d'audience. Cet effort vise à améliorer la fonctionnalité de chaque emplacement, ce qui se traduira par une expérience d'audience en personne plus cohérente

et, en fin de compte, mènera à des procédures plus efficaces et de meilleure qualité. Les recommandations de cette initiative seront mises en œuvre en 2024-2025.

- Les communications et la sensibilisation sont essentielles à l'amélioration et à l'appui de l'accès au programme d'appel du Tribunal, tout en veillant à ce que les vétérans, leur famille et les intervenants comprennent ce que fait le Tribunal. En nous appuyant sur le succès des vidéos d'information que le Tribunal a créées en 2022, nous avons commencé à travailler sur deux nouvelles vidéos éducatives pour les vétérans. La première vidéo donnera un aperçu du Tribunal et de ce que nous faisons, et l'autre permettra de mieux faire connaître l'engagement du Tribunal à améliorer l'accès aux prestations d'invalidité grâce à un certain nombre de nouvelles initiatives qui amélioreront l'efficacité et assureront des audiences et des décisions de grande qualité. Le Tribunal a également commencé à travailler sur une nouvelle campagne publicitaire de sensibilisation du public pour s'assurer que les vétérans sont informés de leur droit d'appel, ainsi que des services et du soutien qui leur sont offerts s'ils sont insatisfaits d'une décision d'ACC concernant leurs prestations d'invalidité. La campagne sera lancée en 2024-2025. Ces efforts de communication et de sensibilisation visent à ce que tous les participants au processus d'appel soient bien informés, bien préparés et pleinement conscients de leurs droits et des engagements du Tribunal. En augmentant la sensibilisation et en fournissant des renseignements détaillés à l'avance, nous aidons les vétérans à se présenter à leurs audiences mieux préparés. Ce niveau de préparation et de compréhension contribue directement à la qualité des audiences.
- La rétroaction est essentielle à l'amélioration continue et à l'amélioration de la prestation de services aux vétérans. À cette fin, le Tribunal s'est concentré sur l'amélioration du processus de collecte et de surveillance des rétroactions provenant des clients. L'amélioration a porté sur la révision du sondage consécutif aux audiences du Tribunal, qui devrait être déployé en 2024-2025.
- Dans le but de rester en contact avec les vétérans, le président a rencontré de nombreux groupes de vétérans répartis dans tout le pays afin d'être directement informé des problèmes auxquels les vétérans et leur famille sont confrontés. Grâce à ces rencontres avec divers groupes de vétérans dans tout le pays, le président a acquis des renseignements fort utiles sur les défis et les besoins des vétérans et de leur famille qui pourront éclairer et orienter directement les améliorations à apporter au processus d'appel. Outre les rencontres avec les intervenants, le président a assisté à de nombreux événements commémoratifs en l'honneur de ceux qui ont servi, y compris des événements comme le Sommet national des intervenants et le Forum des femmes vétérans, le 25^e anniversaire de l'opération Persistence, l'intervention liée au vol 111 de Swissair et le 60^e anniversaire des opérations de maintien de la paix des FAC à Chypre.
- Reconnaissant qu'un effectif varié et qualifié constitue le fondement de la réussite de l'organisation, nous avons continué à gérer la main-d'œuvre en appliquant des stratégies efficaces de développement de la main-d'œuvre et de planification de la relève. L'objectif était de respecter le niveau d'expertise, de leadership, d'expérience et d'exigences, linguistiques nécessaires pour s'assurer que les audiences et les décisions concernant les vétérans et leur famille sont de grande qualité. À cette fin, le Tribunal :

- A mis en place une formation à la rédaction en langage clair et simple afin de promouvoir une rédaction concise et claire qui améliore la lisibilité pour les vétérans.
- A investi dans le personnel et les membres du tribunal en mettant en place de nouvelles possibilités d’acquérir des compétences et des connaissances grâce à de nouvelles expériences de travail.
- A soutenu le personnel dans l’apprentissage d’une seconde langue officielle et dans le maintien de ces connaissances.
- A mis en place une formation axée sur la recherche et la conception de l’expérience utilisateur (UX) dans le but de constituer un petit groupe d’ambassadeurs EU associé au Tribunal.
- A continué de promouvoir l’ouverture et la transparence, conformément à la *Loi sur l’accès à l’information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, en fournissant aux employés des ressources ainsi que la formation nécessaires pour que le Tribunal soit plus ouvert et transparent.
- A continué de soutenir notre groupe de gestion intermédiaire afin qu’il excelle dans ses rôles et dirige efficacement ses équipes. En 2023-2024, le Tribunal :
 - A organisé une séance d’information sur la gestion du changement selon Prosci qui a permis à nos gestionnaires d’acquérir les connaissances nécessaires pour se préparer au changement en milieu de travail, le gérer, et le soutenir.
 - A assuré un cours sur les compétences d’influence et la gestion des conflits, axé sur l’enseignement des compétences et la découverte d’outils d’application des stratégies d’influence, l’obtention de l’engagement des autres, le développement de la collaboration et la création d’un environnement coopératif.
 - A organisé une séance de découverte des processus de dotation en tant que superviseur/gestionnaire.

Investissement dans nos employés

Les employés et les membres dévoués qui travaillent au Tribunal sont cruciaux pour la réussite de l’organisation à accomplir son mandat. Le Tribunal reconnaît que pour atteindre ses résultats, c’est-à-dire assurer des audiences et des décisions de grande qualité et en temps opportun, il faut s’assurer que le personnel et les membres sont soutenus.

Le Tribunal établit une norme élevée en ce qui concerne la promotion d’une culture organisationnelle fondée sur les valeurs que sont le respect, la diversité et l’inclusion. Au cours de la période de référence, le Tribunal a continué de concentrer ses efforts sur la création d’un milieu de travail équitable, diversifié, inclusif, accessible et bilingue. Voici les faits saillants pour 2023-2024 :

- Le Tribunal a travaillé sur plusieurs initiatives pour mettre en place un environnement de travail où les employés se sentent en sécurité, valorisés et respectés. Des séances sur la civilité en milieu de travail ont été proposées à la totalité du personnel.
- En s’appuyant sur les rétroactions recueillies dans le cadre du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2022, le Tribunal a lancé un sondage éclair interne trimestriel à l’intention du personnel et des membres afin de recueillir des rétroactions sur la culture et l’environnement de travail. Les

rétroactions recueillies dans le cadre du sondage sont utilisées pour apporter des améliorations pour le personnel et les membres.

- Des séances portant sur le plan stratégique ont été menées avec le personnel afin d'harmoniser les objectifs et les priorités de l'organisation avec les rôles individuels au sein du Tribunal. Ces séances visaient à approfondir la compréhension de la contribution de chaque employé à nos priorités et objectifs généraux.
- L'intégration d'une approche davantage axée sur les vétérans dans nos travaux constitue l'un des objectifs du nouveau plan stratégique du Tribunal. Il s'agit notamment de s'assurer que le personnel comprend notre mandat et nos valeurs. Pour aider le personnel à en apprendre davantage sur ceux que nous servons, tous les nouveaux employés assistent à une audience en personne dans le cadre de leur processus d'intégration.
- Un atelier sur les soins personnels et la méditation a été organisé à destination du personnel et des membres afin de promouvoir le bien-être mental et la réduction du stress.
- Une campagne sur les langues officielles qui propose des renseignements et des ressources utiles et intéressants de promotion des langues officielles a été mise en place pour le personnel et les membres chaque mois.
- Des séances d'éducation culturelle à destination du personnel et des membres sont proposées dans le cadre de l'engagement continu du Tribunal envers la diversité et l'inclusion. Ces séances ont par exemple proposé un atelier de perlage autochtone dirigé par Experience Lennox Island, l'intervention d'un conteur acadien pour la Fête nationale de l'Acadie, et la réalisation d'un mur commémoratif pendant la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.
- Afin de maintenir notre engagement envers la sensibilisation et la compréhension des points de vue des Autochtones et des minorités, nous avons continué de proposer des cours conçus pour améliorer les compétences culturelles et la sensibilisation aux questions liées aux peuples autochtones dans le cadre de la formation obligatoire des nouveaux employés. La possibilité que tout le personnel et les membres accèdent à cette formation constitue l'un des engagements du Tribunal inscrit dans sa [Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2027](#).
- L'organisation d'une séance d'information à l'intention des gestionnaires concernant notre programme de récompense et de reconnaissance, afin de promouvoir la reconnaissance et l'appréciation du dévouement et de l'engagement de notre personnel, et de leurs contributions à la réussite du mandat du Tribunal.
- Le Comité social du Tribunal a joué un rôle essentiel pour la promotion d'un environnement de travail sain et inclusif en organisant divers événements tout au long de l'année pour le personnel et les membres.

Principaux risques

- En raison de la nature changeante de la charge de travail du Tribunal et de l'augmentation importante du volume de demandes, il y a un risque que le Tribunal ne puisse pas répondre aux demandes d'audiences et de décisions en temps opportun. Pour atténuer ce risque, le Tribunal s'est efforcé d'améliorer le processus d'établissement des calendriers et d'explorer les options

permettant d'apporter des ressources supplémentaires au besoin, et a continué à simplifier les processus afin de s'assurer que les ressources étaient concentrées sur la remise de décisions aux vétérans et à leur famille le plus rapidement possible.

- En raison de l'environnement complexe et changeant dans lequel fonctionne le Tribunal, il y a un risque que ce dernier ne dispose pas des ressources adéquates, compte tenu de l'ensemble des aptitudes et des compétences nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels en évolution de l'organisation. En vue d'atténuer ce risque, le Tribunal a commencé à travailler sur un cadre stratégique de ressources humaines pour s'assurer que le Tribunal dispose d'un effectif qualifié et agile pour soutenir efficacement l'organisation. Les principales priorités en 2023-2024 portaient sur l'examen de la capacité des ressources humaines du Tribunal à cerner les lacunes dans les compétences et à recruter de manière stratégique pour répondre aux besoins organisationnels.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 3 : Aperçu des ressources requises pour Appels

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	15 770 433 \$	18 124 186 \$
Équivalents temps plein	139	140.4

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du TACRA se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Priorités pangouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes Plus

Le Tribunal sert un groupe diversifié de vétérans, en tenant compte de facteurs comme le sexe, la race, l'ethnicité, la religion, l'âge, les capacités, etc. Le Tribunal applique une optique d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) afin de s'assurer qu'il prend en considération la diversité des expériences et des obstacles auxquels les différents groupes sont confrontés lorsqu'il conçoit ou améliore ses programmes et services. Le Tribunal reconnaît que la formation sur l'ACS+ à destination du personnel et des membres du Tribunal est essentielle à l'intégration réussie de l'ACS+ dans l'ensemble de l'organisation. La formation sur l'ACS+ fait partie du programme de formation obligatoire du Tribunal pour tous les nouveaux employés. En 2023-2024, tous les nouveaux employés devaient suivre cette formation afin de mieux comprendre l'ACS+ et la manière dont ce processus analytique permet d'examiner les réalités et les inégalités changeantes avec lesquelles composent différents groupes de personnes.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

Le Tribunal s'engage à soutenir les efforts du Canada envers la mise en œuvre des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Dans le cadre de ses responsabilités essentielles, le Tribunal met à disposition un processus d'appel indépendant à destination des vétérans qui ne sont pas satisfaits des décisions en matière de prestations d'invalidité prises par ACC.

Plus de renseignements sur l'apport du TACRA au plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent dans notre page sur [la Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Appels est appuyée des programmes suivants :

- Révision et Appel

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Appels se trouvent sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

ACC fournit certains services internes au Tribunal en vertu d'un protocole d'entente (PE). Cette relation de service est en place depuis la création du Tribunal en 1995. Elle offre au Tribunal une excellente occasion de maximiser les ressources en tirant parti de l'investissement important qu'ACC a fait dans ces services tout en maintenant son indépendance décisionnelle.

Le Tribunal a continué à travailler dans le cadre du PE pour ce qui est des services internes élaborés avec ACC.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 4 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des ETP requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	0 ¹	0 ¹
Équivalents temps plein	0 ¹	0 ¹

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du TACRA se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada doivent respecter la cible de 5 % de la valeur totale des marchés en ce qui concerne l'attribution de marchés à des entreprises autochtones. Cet engagement doit être entièrement mis en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

TACRA est un ministère de phase 3 et vise à atteindre l'objectif minimum de 5 % d'ici la fin de 2024-2025.

Conformément à l'engagement du gouvernement du Canada, le Tribunal s'efforcera qu'une cible minimale de 5 % de la valeur totale des contrats du Tribunal soit attribuée à des entreprises autochtones en 2024-2025. Le Tribunal a déjà fait des progrès dans ce domaine. Nous avons travaillé avec l'équipe d'approvisionnement et de passation de marchés qui soutient le Tribunal dans ces activités dans le cadre du PE susmentionné afin d'établir nos contrats avec des entreprises autochtones pour l'exercice 2023-2024. En 2023-2024, 36 % des contrats du Tribunal ont été conclus avec des entreprises autochtones. Le Tribunal poursuivra son travail avec ACC en 2024-2025 afin d'accroître les activités de passation de marchés avec des entreprises autochtones et d'atteindre ou de dépasser cet objectif de 5 %.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles du ministère de 2021-2022 à 2026-2027.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 5 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 5 indique la somme d'argent dépensée par TACRA au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2023-2024	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Appels	15 770 433	20 152 820	• 2021-22 : 11 103 961 • 2022-23 : 13 620 181 • 2023-24 : 18 124 186
Services internes	0 ¹	0 ¹	• 2021-22: 0¹ • 2022-23: 0¹ • 2023-24: 0¹
Total	15 770 433	20 152 820	• 2021-22 : 11 103 961 • 2022-23 : 13 620 181 • 2023-24 : 18 124 186

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

En 2023-2024, les dépenses réelles du Tribunal s'établissaient à 18,1 millions de dollars. Cela représente un écart de 15 % par rapport aux dépenses totales de 15,8 millions de dollars prévues dans le Plan ministériel de 2023-2024.

Les dépenses réelles ont augmenté par rapport aux dépenses prévues car le Tribunal a reçu un financement temporaire reçu afin de répondre la demande accrue de services de révision et d'appel.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans [la section Finances de l'InfoBase du GC](#).

Tableau 6 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 6 indique la somme d'argent que TACRA prévoit dépenser au cours des trois prochains exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Appels	22 575 341	22 628 122	22 334 538
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	22 575 341	22 628 122	22 334 538

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Les dépenses prévues relatives aux appels devraient connaître une hausse en raison du financement reçu afin de répondre à la demande accrue de services de révision et d'appel.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans [la section Finances de l'InfoBase du GC](#).

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consulter les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.



[Version texte du graphique 1](#)

Graphique des dépenses (en millions de dollars)

Exercice	Total	Crédits votes	Postes législatifs
2021-22	11,1	9,8	1,3
2022-23	13,6	12,1	1,5
2023-24	18,1	16,2	1,9
2024-25	22,6	20,1	2,5
2025-26	22,6	20,1	2,5
2026-27	22,3	19,8	2,5

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Au cours des trois prochaines années (2024-2025 à 2026-2027), les dépenses prévues du Tribunal augmenteront en raison du financement temporaire reçu afin de répondre à la demande accrue de services de révision et d'appel.

Pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives du TACRA, consulter les [Comptes publics du Canada](#).

Faits saillants des états financiers

Les états financiers du TACRA (audités ou non) pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 sont publiés sur [le site Web du ministère](#).

Tableau 7 : État condensé des résultats (audité ou non) terminé le 31 mars 2024 (en dollars)

Le tableau 7 résume les charges et les revenus pour 2023-2024 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats prévus 2023-2024	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	19 401 889	17 270 601	2 131 288
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	19 401 889	17 270 601	2 131 288

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2023-2024 proviennent de [l'état des résultats prospectif et les notes de 2023-2024](#) du TACRA.

Le tableau 8 résume les charges et les revenus réelles affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats réels de 2022-2023	Différence (2023- 2024 moins 2022- 2023)
Total des charges	19 401 889	14 875 097	4 526 792
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	19 401 889	14 875 097	4 526 792

Les dépenses d'exploitation totales du Tribunal ont été d'environ 2 millions \$ plus élevées que prévu au cours de l'exercice 2023-2024. Les dépenses réelles pour l'exercice 2023-2024 ont été supérieures de 4 millions \$ à celles de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des dépenses salariales, en raison de fonds supplémentaires qui ont été reçus au cours de l'année.

Tableau 9 : État condensé de la situation financière (audité ou non) au 31 mars 2024 (en dollars)

Le tableau 9 fournit un résumé des passifs (ce qu'il doit) et des actifs (ce qu'il possède) du ministère, qui aident à déterminer la capacité de celui-ci à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2023-2024)	Exercice précédent (2022-2023)	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Total du passif net	2 921 840	2 241 935	679 905
Total des actifs financiers nets	1 849 850	1 310 826	539 024
Dette nette du ministère	1 071 991	931 109	140 882
Total des actifs non financiers	1 238	3 715	(2 477)
Situation financière nette du ministère	(1 070 752)	(927 394)	(143 358)

*Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le passif net a augmenté de 680 000 \$ en 2023-2024 par rapport à l'exercice 2022-2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des charges à payer. Les actifs financiers nets ont augmenté de 539 000 \$, ce qui est attribuable à une augmentation du montant dû par le Trésor public.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.

Tableau 10 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes
Le tableau 10 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, lesquels sont associés aux responsabilités essentielles et aux services internes du TACRA pour les trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024
Appels	97	101.5	140.4
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	97	101.5	140.4

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Les ressources humaines traitant les appels ont augmenté en 2023-2024 en raison du financement reçu afin de répondre à la demande accrue de services de révision et d'appel.

Tableau 11 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 11 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein réels, pour chaque responsabilité essentielle et les services internes du TACRA au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2024-2025	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027
Appels	203	203	200
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	203	203	200

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Les ressources humaines prévues pour les appels devraient connaître une hausse en raison du financement reçu afin de répondre à la demande accrue de services de révision et d'appel.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée

Administrateur général : Christopher J. McNeil

Portefeuille ministériel : Anciens Combattants

Instrument(s) habilitant(s) : [*Loi sur le Tribunal des anciens combattants \(révision et appel\)*](#); [*Règlement sur le Tribunal des anciens combattants \(révision et appel\)*](#)

Année de constitution ou de création : 1995

Autre : Les demandes de révision ou d'appel peuvent être soumises au Tribunal conformément aux lois suivantes :

- [*Loi sur les pensions*](#);
- [*Loi sur le bien-être des vétérans*](#);
- [*Loi sur les allocations aux anciens combattants*](#);
- [*Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*](#); et
- [*Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*](#).

Le Tribunal se prononce également sur les demandes de versement des allocations de commisération pris en vertu de l'article 34 de la Loi sur le Tribunal des anciens combattants (révision et appel).

Coordonnées du ministère

Adresse postale

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

CP 9900

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 8V7

Canada

Téléphone :

Sans frais au Canada et aux États-Unis

- 1-877-368-0859 (service en français)
- 1-800-450-8006 (service en anglais)

Ailleurs dans le monde : appel à frais virés

- 0-902-566-8835 (service en français)
- 0-902-566-8751 (service en anglais)

ATS : 1-833-998-2060

Télécopieur : 1-855-850-4644

Courriel : info@vrab-tacra.gc.ca

Sites Web : <https://www.vrab-tacra.gc.ca>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du TACRA :

- [Analyse comparative entre les sexes Plus](#)
- [Programme à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs,

des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Définitions

analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA+])

Outil analytique servant à soutenir l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives et à évaluer les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur divers ensembles de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre. L'ACS Plus est un processus permettant de comprendre qui est touché par l'occasion ou l'enjeu évalué par l'initiative, d'établir comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées ainsi que de déterminer et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, les handicaps, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Organisation qui, aux fins de l'Annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

équivalent temps plein (ETP) (full-time equivalent [FTE])

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les Plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement dans le [discours du Trône du 23 novembre 2021](#) : bâtir un présent et un avenir plus sains, faire croître la croissance d'une économie plus résiliente, mener une action climatique audacieuse, travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion, avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation et lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons ont été dégagées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie à un ministère, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.